

**AUTOROUTE EL-HAMIZ-LARBAÂTACHE**

**Ghoul : «Ouverture prévue ce mois de mars»**

Le tronçon autoroutier El-Hamiz-Larbaâatche sera ouvert à la circulation automobile dans le courant de ce mois de mars, a indiqué, hier, le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, à l'issue d'une visite d'inspection au chantier.

**Lotfi Mérad -Alger (Le Soir)** - Sur une longueur totale de plus de 41 km, dont 15 km représentant l'axe autoroutier, ce projet affiche un taux d'avancement de 99,5 % pour l'ensemble des 44 ouvrages d'art qu'il compte et 98,5 % pour le lot routes.

Sur place, Amar Ghoul a souligné l'importance du tronçon autoroutier reliant la capitale à la wilaya de Boumerdès, du fait qu'une section de 2 km est commune à la

deuxième rocade sud et à l'autoroute Est-Ouest. Confié au groupement chinois CITIC-CRCC, le tronçon autoroutier El-Hamiz-Larbaâatche est, selon le ministre, conforme aux normes internationales.

Le premier responsable du secteur insistera sur la mise en place d'un système de drainage et d'assainissement efficace ainsi que sur l'aspect paysager, de sorte à ce que le projet soit intégré à son environnement.



Amar Ghoul insiste sur l'aspect paysager du projet.

**Amar Ghoul visite l'unité de fabrication de la Sapta**

Au cours de sa sortie sur le terrain, le ministre

des Travaux publics s'est rendu au niveau de l'unité de fabrication à Rouiba de l'Entreprise publique économique Sapta.

Spécialisée, entre autres, dans la préfabrication en usine de poutres en béton précontraint pour ponts et viaducs, ossa-

tures de parkings à étages, ainsi que d'éléments en dalots, l'unité Sapta de Rouiba a décroché plusieurs marchés dans le cadre de la réalisation de la deuxième rocade sud d'Alger et de l'autoroute Est-Ouest.

Ses capacités de transformation de l'acier sont estimées à 2 000 tonnes par an. Pour rappel, la Sapta vient de passer sous la tutelle du ministère des Travaux publics. A cet égard, Amar Ghoul a exhorté les responsables de l'entreprise à accroître leurs performances pour répondre à la demande et satisfaire les besoins des chantiers du BTPH en différents produits de construction.

L. M.

**ORIENTÉ VERS ALGER SANS**

**ASSISTANCE MÉDICALE**

**Un dialysé a failli périr à l'aéroport de Annaba**

Hier dans la matinée, quelques minutes avant le décollage du vol à destination d'Alger, l'aéroport Rabah-Bitat de Annaba a vécu un incident qui aurait pu coûter la vie à un des passagers.

Victime d'une hémorragie soudaine, une personne qui se vidait de son sang a été sauvée in extremis par le professeur Abderrahmane Saïdia, présent sur les lieux, avant d'être évacuée par les éléments de la Protection civile vers le service des urgences de l'hôpital Ibn Rochd.

L'incident aurait pu passer inaperçu si la victime n'était pas un insuffisant rénal qui devait subir une intervention chirurgicale à l'hôpital Parnet à Alger pour la pose d'une énième fistule. Physiquement amoindri, Kachabia Hocine a été orienté vers cet établissement sans être assisté d'un accompagnateur médical.

Livré à lui-même dans la salle d'embarquement, il s'est subitement écroulé le corps ensanglanté. Rapidement pris en charge au service des urgences après les premiers soins prodigués à l'aéroport par le P<sup>r</sup> Saïdia, il a pu être sauvé. «J'ai été orienté sur l'hôpital Parnet par le médecin d'une clinique privée à Annaba où j'effectuais mes séances d'hémodialyse. J'ai attiré l'attention de ce praticien sur la purulence de mon ancienne fistule datant de 2001 et sur la nécessité d'en poser une autre. C'est ainsi que j'ai été orienté vers l'hôpital Parnet malgré mon insistance à subir l'intervention au CHU de Annaba. Ce que l'on m'a refusé, arguant que cet établissement ne disposait pas d'équipements nécessaires pour cela», a affirmé sur son lit d'hôpital M. Hocine Kachabia.

Il a, par ailleurs, dénoncé la situation très aléatoire que vivent les insuffisants rénaux dialysés dans les cliniques privées. Il a ajouté : «Bien que prise en charge par la CNAS pour deux à trois séances de dialyse de 4h/semaine pour chaque insuffisant rénal, cette durée est souvent réduite d'une heure pour, nous dit-on, permettre au personnel de rentrer.»

Cet incident relance le dossier de la prise en charge des insuffisants rénaux dans la wilaya de Annaba. Celui des interventions de greffes rénales, notamment, qui, malgré la disponibilité de donneurs et d'équipements de pointe, bute sur ce qui semble être l'indifférence de certains praticiens.

Le seul porte-parole habilité à se prononcer sur les services de son institution, le P<sup>r</sup> Saïdia, directeur général du Centre hospitalo-universitaire de Annaba, a indiqué que son établissement dispose de tous les moyens pour la prise en charge des malades dont les insuffisants rénaux y compris ceux dans l'attente d'une greffe rénale.

A. Bouacha

**PÊCHE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES**  
**Création d'un laboratoire de contrôle**

La wilaya d'Alger sera bientôt dotée d'une halle à marée ainsi que d'autres infrastructures, un laboratoire de contrôle de la qualité des poissons.

**Nabil M. -Alger (Le Soir)** - Selon la directrice de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Alger, ce laboratoire va permettre à l'Algérie de disposer d'un outil de contrôle des produits importés mais aussi d'un instrument avec lequel il sera possible de mettre au point le label algérien des poissons et fruits de mer destinés à l'exportation.

En plus de la réception prochaine du bureau de pêche de la wilaya d'Alger, il a aussi été annoncé la réfection de l'abri de pêche de Raïs-Hamidou ainsi que l'agrandissement des ports de Tamentfoust et de Aïn-Taya.

Pour ce qui de la production halieutique, il a été expliqué que l'Algérie a plafonné le seuil annuel autorisé à la pêche afin de préserver l'espèce animale et assurer la disponibilité de cette ressource aux générations futures.

Selon M<sup>me</sup> Zerouki, le produit national de la pêche est équivalent à 250 000 tonnes. La pisciculture ne représente que 2 700 tonnes. Les fermes aquacoles sont au nombre de huit à l'échelle nationale. La wilaya d'Alger n'en compte que



Un label algérien destiné à l'exportation des poissons et fruits de mer.

deux. Elles sont spécialisées dans l'élevage des moules. Des fermes pilotes spécialisées dans l'élevage des crevettes, de la dorade, du loup de mer et d'autres espèces sont opérationnelles dans d'autres wilayas, comme Skikda, Tipasa, Ouargla, Béchar, El Bayadh. Ces fermes, qui sont appelées à se multiplier, sont censées couvrir 50 % de la

production nationale d'ici horizon 2025.

A ce propos, il a été dévoilé que les agriculteurs qui disposent d'un bassin d'irrigation vont être orientés vers l'élevage de poisson dans ces bassins.

Cela va d'une part développer la culture des poissons d'eau douce, et d'autre part, les poissons vont permettre la fertilisa-

tion des eaux des bassins, ce qui ne manquera pas d'être bénéfique pour les terres à irriguer.

L'invité du forum de Radio Bahdja a précisé que le Salon de la pêche qui s'ouvre aujourd'hui est une occasion idoine pour les jeunes investisseurs d'avoir une idée sur les opportunités offertes par les métiers de la mer.

N. M.

**RÉALISATION DE 174 OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ**

**33 entreprises sélectionnées**

La compagnie de l'Electricité et du Gaz (filiale de Sonelgaz) a procédé à l'ouverture des plis pour l'attribution de 44 lots relatifs à la construction de 147 ouvrages de transport de gaz haute pression.

Ces ouvrages vont desservir 63 localités à travers le territoire national conformément au plan gaz 2009-2011. Les ouvrages en question sont d'une longueur de 1 640 kilomètres. Ces réalisations prévoient aussi la réhabilitation des gazoducs Relizane-

Maghnia et Relizane-Alger. Les 44 lots ont été attribués à 33 entreprises pour un montant global de 30,233 millions de dinars. Au cours de la première journée d'ouverture des plis, 24 lots ont été attribués à 15 entreprises pour un montant de 24,069 millions de dinars. La seconde journée de l'opération d'ouverture des offres commerciales a concerné les 20 lots restants. Ces derniers ont été attribués à 13 entreprises pour un montant estimé à 4,164 millions de dinars.

N. M.